



Communiqué de presse

L'année débute sous le signe de l'austérité

La cérémonie des vœux du Parc national des Cévennes s'est déroulée le 23 janvier 2025 au siège l'établissement à Florac. Face à la situation politique nationale actuelle, le président du Parc, Stéphan Maurin, a affirmé sa détermination à défendre les moyens humains et financiers de l'établissement public.

Lors de son discours devant l'assemblée, le président du Parc national, Stéphan Maurin, s'est félicité de l'arrivée de Vincent Cligniez à la direction de l'établissement public le 2 avril dernier. Il a tenu à remercier chaleureusement Rémy Chevenement, directeur adjoint, qui a assuré l'intérim durant plusieurs mois et a rendu hommage aux agents de l'établissement pour leur engagement sans faille dans leur mission.

Le président a ensuite abordé la situation politique complexe au niveau national qui se traduit « *par une mise au second plan des politiques de préservation de l'environnement. Mais nous pouvons nous féliciter qu'une dynamique locale, portée par tous les acteurs que vous représentez aujourd'hui autour d'un projet ambitieux pour le territoire du Parc national, démontre au quotidien que préservation et développement de la vie économique peuvent être compatibles durablement* ».

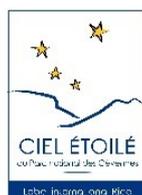
Par ailleurs, en l'absence de budget voté au niveau national, en ce début d'année, l'établissement public doit être très vigilant en se limitant uniquement aux dépenses indispensables pour son fonctionnement. C'est dans ce contexte global tendu que « *les présidents des 11 parcs nationaux se sont mobilisés pour défendre les moyens humains et financiers par un courrier commun adressé au Premier ministre cette semaine. Nous espérons qu'il recevra une attention particulière. En tout cas, je souhaite vous réitérer toute ma détermination à défendre le modèle français des parcs nationaux afin que les établissements publics disposent des moyens nécessaires qui permettront d'effectuer leurs trois grandes missions : la préservation des patrimoines, l'accompagnement au développement durable et la sensibilisation du public. Les parcs sont ancrés dans les territoires, c'est ce qui fait notre force. Le conseil d'administration du Parc national des Cévennes est composé majoritairement d'élus et de personnalités locales qui sont au service de leur territoire. C'est ce qui fait notre ADN* ».



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Enfin, le président du Parc est revenu sur les événements marquants qui ont jalonné l'année écoulée : la première reproduction de la Chevêchette d'Europe sur le mont Lozère, le lâcher de 4 gypaètes barbus dans les gorges de la Jonte, la signature par Alès, Mende et Millau (les villes portes de la Réserve internationale de ciel étoilé), les métropoles urbaines de Nîmes et Montpellier et du Parc naturel régional des Grands Causses, avec le Parc national, d'une charte visant à réduire de 50 % la pollution lumineuse sur leur territoire d'ici à 2030. Le président a également souligné le travail de l'établissement pour trouver des solutions alternatives au manque d'eau pour permettre la réouverture du gîte Aire de Côte en 2025 et faire de ce projet un modèle d'avant-garde pour le tourisme durable. Il est revenu sur l'incendie de la maison du tourisme et du Parc de l'Aigoual et a rappelé que tout sera mis en œuvre pour que l'office de tourisme puisse réintégrer le plus rapidement possible ses locaux.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières